LE PT PRÉPARE ACTIVEMENT SON HUITIÈME CONGRÈS

Hanoune appelle à la séparation entre la religion et la politique

Séparer le religieux du politique de manière claire et profiter de la révision de la Constitution pour ouvrir le débat autour de cette question. C'est ce que préconise Louisa Hanoune qui considère que le courant islamiste a été mis à nu, notamment en Égypte, et qu'en la matière, l'Algérie avait déjà fait l'amère expérience de l'instrumentalisation de la religion.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Débats tous azimuts en perspective au sein des structures du Parti des travailleurs (PT) qui prépare activement la tenue du huitième congrès. Son bureau politique était réuni hier sous la houlette de sa première responsable. A l'ordre du jour, le projet de texte qui servira de base aux travaux du congrès.

Militants et cadres du parti devront l'enrichir. Louisa Hanoune a néanmoins donné hier le ton : les questions d'ordre économique et social sont au premier rang des préoccupations sans pour autant négliger ce qui agite la scène internationale, en particulier l'Égypte, où se jouent, selon la secrétaire générale du PT, une révolution et une contre-révolution porteuses de plusieurs enseignements.

Hanoune déplore néanmoins l'absence d'un parti travailliste et d'une centrale syndicale en mesure d'accompagner le mouvement. Mais les peuples, avertit Hanoune, n'ont pas encore dit leur dernier mot. Aujourd'hui, dit-elle, c'est un véritable combat entre barbarisme et socialisme qui est engagé un peu partout dans le monde.

La particularité de l'Égypte, estime Hanoune, c'est que le mouvement populaire aura mis à nu le courant islamiste. Ce dernier est résolument de droite en matière d'orientation économique et n'hésite pas à recourir à la violence, d'où la nécessité, dit-elle, d'ouvrir un débat autour de l'utilisation de la religion à des fins politiques.

L'Algérie, rappelle-t-elle, a déjà vécu cette expérience d'où l'urgence de définir avec clarté la frontière entre religion et politique. Les cadres et militants du parti, appelés à engager un large débat, discuteront également de l'orientation économique du pays.

Fidèle à ses positions, Louisa Hanoune rappellera l'urgence de geler l'accord d'association avec l'Union européenne et insistera une fois de plus sur l'inutilité d'adhérer à l'OMC ou encore moins d'adhérer à la Politique européenne de voisinage. Elle applaudit néanmoins l'application de la règle du 51-49 avec effet rétroactif et se demande à quoi sert l'intox selon laquelle cette disposition serait abandonnée. Pour Hanoune, cette règle est «un minimum» puisque le PT applaudirait une nationalisation à 100% des entreprises dans le cadre d'un redressement économique.

Photo : NewPress

Les questions d'ordre économique et social au menu.

N. I.

LES DOCKERS DE L'EPAL DE DP WORLD ET LA CAPITAINERIE EN COLÈRE

Grogne au port d'Alger

Au niveau du port d'Alger, la situation est au bord de l'explosion. Après le mouvement de contestation effectué par le collectif des capitaines remorqueurs et chefs mécaniciens du port d'Alger, c'est au tour des dockers de monter au créneau.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Les deux entreprises portuaires, l'Epal et DP World sont appelées par leurs employés à donner une suite favorable à leurs revendications.

Hier, une réunion d'urgence a eu lieu au niveau du port d'Alger à laquelle ont pris part les représentants syndicaux des deux entités portuaires et ceux des deux entreprises.

Ainsi, outre la question relative aux conditions de travail que revendiquent les travailleurs de l'entreprise Emirati DP World, la principale demande des travailleurs de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL) est la «distribution équitable du bénéfice réalisé par l'entreprise durant l'exercice 2012».

Le syndicat de cette entreprise considère que les travailleurs du port d'Alger ont le droit de «bénéficier au même titre que les cadres de l'entreprise des avantages et droits que leur confèrent la loi et les clauses contenues dans la convention collective».

Ces mêmes représentants des travailleurs ont revendiqué «l'application imminente du plan de carrière». «La loi est claire et ne souffre aucune ambiguïté. Il faut l'appliquer et éviter de faire dans le deux poids deux mesures», a expliqué un syndicaliste.

Ces perturbations que traverse le port d'Alger ont été précédées par un vent de protestation de la corporation des capitaines et chefs mécaniciens. «Face à l'obstination de la direction générale à continuer à sous-estimer le malaise socioprofessionnel de toute une corporation (capitaines et chefs mécaniciens), par le refus d'engager de sérieuses négociations en vue d'une revalorisation salariale, face à la politique de la «fuite en avant» adoptée par la direction, nous agirons en conséquence en observant un débrayage d'une journée le 21 juillet 2013», lit-on dans le préavis de la journée de protestation.

Photo : Samir Sid

Perspective d'une grève générale au port d'Alger.

Pour le collectif des capitaines remorqueurs et chefs mécaniciens du port d'Alger, les travailleurs concernés ne demandent à leur entreprise qu'une augmentation de leur salaire pour atteindre ce qu'ils appellent «le salaire de dignité» et ce, en rapport avec «leur statut de capitaine et de chef mécanicien, au vu de leurs lourdes responsabilités humaines, matérielles et environnementales ainsi que des grandes exigences liées à ces deux fonctions en matière de qualification et certification, soumises à diverses conventions internationales que notre pays a ratifiées».

Dans sa lettre du 18 avril dernier, le collectif des capitaines remorqueurs et chefs mécaniciens n'a pas écarté «le recours à une grève générale jusqu'à satisfaction de nos revendications».

Pour rappel, l'Entreprise portuaire d'Alger est la plus importante enceinte commerciale maritime d'Algérie. Elle assure près de 40% du trafic maritime national.

A. B.

UNE DEMANDE A ÉTÉ SOUMISE AU PREMIER MINISTRE

Les mutuelles veulent participer à la prochaine tripartite

Le comité de coordination des mutuelles qui conteste son exclusion de l'élaboration de l'avant-projet de loi concernant leur secteur, par le département de Tayeb Louh, entend prendre part à la prochaine tripartite pour renforcer sa position.

Mehdi Mehenni - Alger (Le Soir) - Les présidents et les représentants des mutuelles qui ont tenu ce 8 juillet, une réunion de concertation sur la situation concernant l'avant-projet de loi sur les mutualités sociales, ont élaboré une feuille de route et un programme à engager à partir de septembre. C'est ce que révèle un communiqué rendu public hier dans lequel il est souligné l'élaboration de deux mémorandums au titre du prochain plan d'action. Il s'agit, en effet, de la retraite complémentaire et des questions de la mutualité.

Néanmoins, et vu que les moult tentatives de prendre part à l'élaboration de son avant-projet de loi se sont avérées vaines en raison du blocage de l'administration, le comité ambitionne de passer à une vitesse supérieure, à savoir intégrer la prochaine tripartite. A ce titre, le comité de coordination qui affirme que les mutuelles sociales sont actuellement au nombre de 33 et représentent plus de 7 millions de bénéficiaires, se considèrent comme «acteur important de la société civile», et insiste pour que «dans le cadre de la démocratie participative, ce segment important de la société s'implique dans les mécanismes de concertation nationale quand il s'agit de traiter de sujets en relation avec sa vocation».

Ainsi, le CCM estime que puisque «les questions inhérentes au développement de l'économie sociale, à la réforme des mutuelles et à la retraite des travailleurs sont dans le contexte actuel au cœur des préoccupations des pouvoirs publics», il est légitime que «le comité de coordination des mutuelles saisisse cette opportunité pour apporter sa contribution positive».

Enfin, il est à signaler que le CCM a également saisi le Cnes pour le rejoindre, de même qu'il a adressé une correspondance au SG de l'UGTA pour réclamer plus de soutien.

M. M.